

## Rapport du service AMI pour l'année 1999-2000 et perspectives pour l'avenir

Le service AMI a été implanté en août 1993. Le but premier du service était d'aider les élèves inscrits à un premier cours de math, éprouvant des difficultés au niveau des préalables. Mis à part quelques initiatives particulières à certaines sessions (tutorat de quelques élèves, organisation d'ateliers sur certains sujets pour des groupes cibles, mise sur pieds de groupes de discussion sur les blocages en math), l'aide fournie par les profs responsables s'est surtout traduite par une disponibilité d'environ 16 h/semaine au local désigné afin de répondre aux questions des nombreux élèves qui s'y présentaient. On peut d'ailleurs vérifier dans les rapports annuels que la fréquentation du service fut relativement imposante à chaque session.

Nous avons maintenu cette pratique en 1999-2000. Six profs se sont partagé la disponibilité de 16 h/semaine au local D-201. À cela s'est ajoutée, comme à chaque session depuis qu'il a pris sa retraite, une aide bénévole de la part de Théo Desjardins d'environ 6 h/semaine. Malgré que nous travaillions dans conditions assez déficientes (petit local éloigné de tout), nous avons eu 360 visites à l'automne et 255 visites à l'hiver.

Vu la fréquentation du service aux sessions passées et vu l'inquiétude de plusieurs élèves à l'automne en apprenant sa disparition, nous sommes convaincus que le service répondait à un besoin exprimé par un bon nombre d'élèves. Mais est-ce qu'on a toujours rejoint les « bons » élèves, c'est-à-dire ceux visés en priorité, les élèves faibles? C'est peut-être le moment de questionner nos pratiques.

À chaque session on a souligné le fait qu'il s'avérait difficile de rejoindre les élèves faibles sur la base du volontariat. Même si certains de ces élèves viennent au local AMI, les aide-t-on d'une manière significative? Depuis l'implantation du service, on peut vérifier que la grande majorité des élèves qui ont fréquenté le service y ont passé moins de 3 heures durant une session. Est-ce que 2 ou 3 rencontres au local AMI peuvent vraiment faire la différence entre l'échec ou la réussite?

Les élèves faibles ont besoin d'une aide soutenue, individuellement ou par petits groupes de 2 ou 3. Une aide soutenue à un élève faible veut dire au minimum une rencontre par semaine pour :

- réviser la matière de la semaine avec l'élève à partir de ses notes de cours,
- lui expliquer les points obscurs,

- répondre à ses questions, s'il en a,
- lui soumettre des problèmes, s'il n'a pas de question,
- questionner sa méthode de travail, son organisation du temps, ...lui donner des conseils, ...des trucs...,
- l'aider à préparer ses examens,
- etc..

Un prof qui a déjà une pleine tâche ne peut pas assurer un tel encadrement aux 4 ou 5 élèves les plus faibles dans chacun de ses groupes.

Étant donné sa formation en intervention auprès des jeunes et en relation d'aide, Claudine Paquin assure présentement un encadrement beaucoup plus global auprès de 26 à 30 élèves de NYA (voir document 201-PEP, A-2000). On note déjà des progrès marqués chez la grande majorité de ces élèves. La participation des élèves au PEP est volontaire. Ce programme a un succès indéniable, il faut le maintenir.

Actuellement, en plus d'assumer l'enseignement à 3 groupes d'élèves, Marie Achim encadre quelques élèves qui ne sont pas en Sciences de la nature. La libération utilisée pour cet encadrement, estimée à 0,25, est insuffisante pour aider un nombre significatif d'élèves. Le département a besoin de ressources additionnelles pour offrir le service de tutorat décrit

plus haut à un plus grand nombre d'élèves faibles de TGE (171 et 271), de TAD et ADM. (302-103) et de 004(accueil). Pour assurer l'efficacité d'une telle mesure, il faut la rendre obligatoire pour les élèves visés. Ceci supposera donc que les profs des cours mentionnés prennent les moyens pour dépister les élèves susceptibles d'avoir besoin de cet encadrement et les réfèrent au(x) prof(s) responsable(s) le plus tôt possible, préférablement avant la date limite de désinscription. Avec l'élève référé, le prof responsable s'entend sur le moment de la rencontre hebdomadaire, sur le but et le contenu de ces rencontres et sur les obligations qui en découlent (assiduité, implication dans la démarche, etc). Le nombre d'élèves qui pourront profiter de cette aide personnalisée dépendra évidemment des ressources allouées.

Cette nouvelle définition du service AMI irait absolument dans le sens d'un des grands objectifs du Collège, à savoir, améliorer le taux de réussite et de diplomation des élèves.

*Louise Dagenais*